

Bulletin Municipal



2011



SOMMAIRE

Le mot du Maire page 1

Notre Commune

Les Finances page 3

Les réalisations 2010 page 5

Les réalisations et projets 2011 page 6

Le Plan Local d'Urbanisme page 7

Permis de construire page 8

Déclarations préalables page 8

État civil page 9

Bibliothèque intercommunale page 10

CCAS page 11

Les manifestations 2010 page 11

Nos enfants

Écoles page 13

SIVU Scolaire de Montbel page 14

Restaurant scolaire page 14

Garderie page 15

Le Conseil Municipal Jeunes page 16

SIVU Enfance Jeunesse page 17

Centre de loisirs Mosaïque page 20

Participation communale page 21

Le mot des Associations

L'Association de chasse page 22

Le club "Beau regard" page 22

Des copains d'abord page 23

Groupe choral "Si l'on chantait" page 23

Association Idées et créations page 23

Vie paroissiale page 24

Le Sou des Écoles page 24

entraide & solidarité

Téléthon page 26

ADMR page 26

PARISolidarité page 27

RESA page 28

Le CLIC page 28

Diverses infos

SPANC page 29

Office du tourisme page 31

Centre d'actions sociales page 32

Numéros de téléphone utiles page 32

avant-dernière page de couverture

Divers tarifs

Horaires ouverture mairie – Bibliothèque

Extrait des vœux du Maire du 9 janvier 2011

Je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, familial et professionnel. En cet instant, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui sont dans la souffrance par la maladie, la solitude ou la perte d'un être cher.

En cette année 2010, Belmont-Tramonet a plusieurs fois revêtu son manteau blanc. Si la neige occasionne des joies pour les enfants ravis des batailles de boules de neige, elle occasionne aussi des soucis. Notre employé communal et plus récemment Messieurs MARTIN et PIONCHON, Conseillers Municipaux, ont travaillé sans relâche jusqu'à très tard le soir et très tôt le matin, pour dégager les axes principaux et parfois plus de notre commune. Je les remercie pour avoir œuvré pour votre sécurité et je vous suis reconnaissant de la tolérance dont vous faites preuve pour comprendre que nous faisons de notre mieux.

Les vœux sont l'occasion de lister les réalisations de l'année écoulée: le lancement de l'étude pour l'élaboration du nouveau document d'urbanisme, le PLU (Plan Local d'Urbanisme); le recensement de la population du début d'année dénombrant 548 habitants; l'achèvement au printemps dernier des travaux de rénovation de l'appartement communal, la réfection de la toiture de l'église, la pose d'arrêts à neige sur celle du bâtiment mairie-école; la construction par un groupe de bénévoles du four à pain, sur la place du village, destiné à un usage associatif et éducatif; l'aménagement paysager autour de la stèle des anciens d'Algérie sur le nouveau parking; à l'automne, les travaux au cimetière avec la réalisation de murets de délimitation pour dix nouvelles concessions doubles et la réfection des allées; le démarrage en cette fin d'année des travaux de sécurisation sur la route de Domessin et ceux concernant la création d'un réseau eaux pluviales sur Tramonet...; les opérations du Conseil Général avec les aménagements de deux carrefours et le giratoire de l'autoroute.

Vous trouverez en parcourant ce bulletin les informations détaillées sur les diverses réalisations 2010 et les projets à venir.

Ces dernières années, nous avons pu réaliser de nombreux travaux d'aménagement de nos voiries, d'enfouissement de réseaux, de rénovation des écoles et bien d'autres.

Comme beaucoup de Maires et d'élus locaux qui présentent leurs vœux pour cette nouvelle année, je veux vous faire part de nos inquiétudes face aux dernières réformes des collectivités territoriales, avec notamment la suppression de la taxe professionnelle. Faudra-t-il ralentir nos investissements même s'ils sont indispensables? Probablement, si nous ne voulons pas faire peser plus fortement le poids des investissements sur les impôts locaux des ménages et cela nous ne le voulons pas. Dans le cadre d'une prochaine information municipale, nous reviendrons sur la présentation de la prochaine taxe d'habitation et de la nouvelle répartition des taux.

On ne peut terminer les vœux sans évoquer l'importance du travail effectué par les associations. Le vrai bonheur de la vie demeure la rencontre. Plus que jamais en 2011, la commune sera au plus près de tous ceux qui l'animent, la font vivre souvent au travers de l'action des associations. Elles peuvent compter sur notre soutien pour continuer leurs indispensables actions. Un merci également à tous les professionnels qui exercent et participent ainsi activement à la vie de notre commune, aux membres du CCAS pour leurs implications dans les différentes actions engagées, sans oublier de féliciter et remercier les bénévoles de la bibliothèque « Montbel Auteurs » pour leur disponibilité et l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année. Un encouragement aussi à l'ensemble des membres du conseil municipal jeune qui font un travail remarquable par leurs diverses actions.

Je voudrais aussi profiter de ce moment que nous passons ensemble pour mettre à l'honneur Thomas PERONNIER, sportif émérite. Vous avez pu le croiser à grandes enjambées lors de ces entraînements quotidiens sur les routes ou les sous-bois de notre commune. Thomas est licencié au club d'Aix-les-Bains depuis 2009. Il exerce dans deux disciplines: le cross-country l'hiver et la piste au printemps. Il a participé ces deux dernières années à de nombreuses compétitions départemen-

tales, régionales et au dernier championnat de France de cross-country disputé à La Roche-sur-Yon. Thomas a également participé au championnat d'académie 2010 et a fini second. Sur la piste, il a fait également de très bonnes performances puisqu'il a participé aux championnats départementaux et régionaux sur des distances allant de 1500 m à 5000 m. Il a participé le 12 décembre à la Corrida des lumières dans la ville d'Aix-les-Bains. De telles performances représentent beaucoup d'entraînement et la distance parcourue depuis août 2010 avoisine les 800 km, à raison de quatre à cinq entraînements par semaine. Thomas ne peut malheureusement être parmi nous aujourd'hui puisqu'il participe au championnat de Savoie de cross-country.

Dans un domaine différent, je tenais à vous présenter deux jeunes de la commune qui ont intégré les jeunes sapeurs pompiers du Guiers. Il s'agit de Jordan ROYER et Paulin MESLIN, en tenue pour se présenter à vous. Ils sont scolarisés au collège « La Forêt » de Saint-Genix-sur-Guiers et font partie de la première promotion des jeunes sapeurs pompiers du Guiers depuis la rentrée de septembre 2009. La formation se déroule au collège et dans les deux centres de secours sur une période de quatre ans (de la 4^e à la 1^e). En effet dès la seconde, les jeunes pourront poursuivre leur formation dans les mêmes conditions au lycée Pravaz. Ce partenariat existe seulement dans deux autres établissements de l'académie. Mais la particularité de cette option au collège de Saint-Genix-sur-Guiers est la liaison collège-lycée qui est une première nationale. Cette initiative vise à pérenniser les centres de secours du territoire et à améliorer leur fonctionnement en suscitant un volontariat accru.

C'est vraiment un honneur pour notre commune d'avoir deux représentants au sein de cette jeune génération de sapeurs pompiers. Bravo pour leur engagement.



Pour finir, je tenais également à profiter de votre présence à cette cérémonie des vœux pour souhaiter la bienvenue aux familles qui se sont installées dans notre commune courant 2010. Nous leur avons préparé un petit livret d'accueil que nous sommes heureux de leur offrir en cette occasion.

À toutes et à tous, je vous renouvelle mes souhaits d'une très belle année 2011.

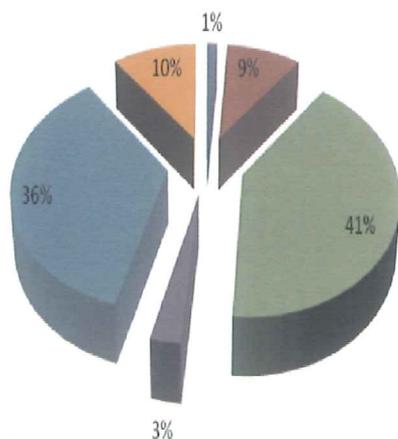
Le Maire,
Nicolas VERGUET

LES FINANCES

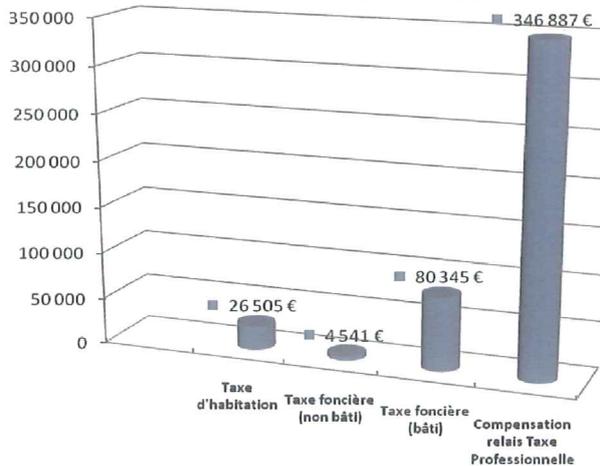
LES PREVISIONS BUDGETAIRES 2010

RECETTES 2010 (en milliers d'€uros)

- Produits des services, gestion courante et cessions = 15.20
- Dotations Etat = 114.85
- Impots et Taxes = 511.78
- Fonds de compensation TVA = 33.18
- Epargne (résultat excédentaire 2009 reporté) = 445.12
- Subventions d'investissement (Etat, Département) = 129.31



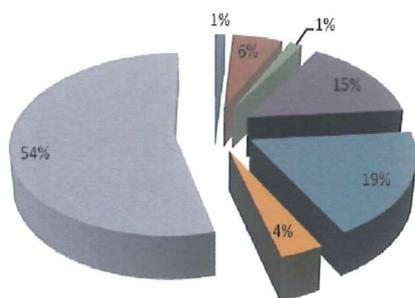
IMPOSITION COMMUNALE 2010



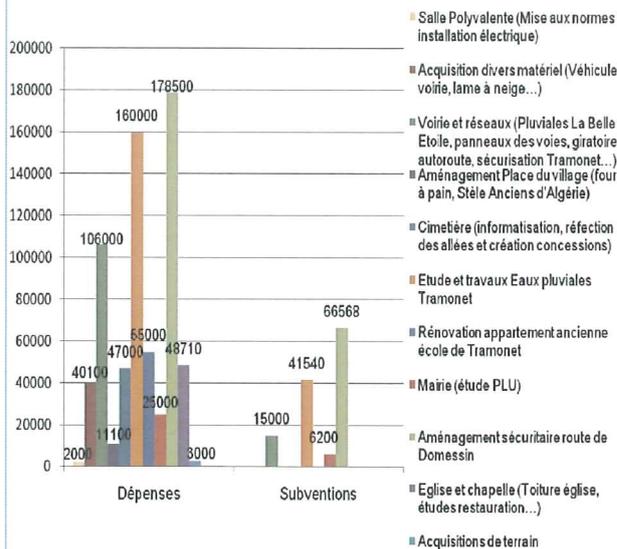
Produit compensatoire de la taxe professionnelle 346.887 € dont 226.133 € reversés à la Communauté de Communes Val Guiers

DEPENSES 2010 (en milliers d'€uros)

- Jeunesse, sport et culture = 14.25
- Scolaire et services périscolaires = 73.52
- Social, entraide et solidarité = 18.78
- Services généraux = 188.10 (charges salariales, fournitures diverses, entretien bâtiments et voirie)
- Participations aux établissements publics = 232.22
- Déficit Investissement reporté 2009 = 46.14
- Dépenses d'investissement = 676.41



LES PREVISIONS 2010 DETAIL des OPERATIONS D'EQUIPEMENT



Compte Administratif 2010 (réalisation des dépenses et recettes)

Section fonctionnement

Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général (fournitures, réparations...)	85 076,57	Excédent fonctionnement reporté 2009	249 230,44
Charges de personnel	79 072,72	Atténuation de charges (div. remboursements)	751,69
Atténuation de produits (Particip. Communauté Communes)	226 133,00	Produits des services (diverses locations)	12 480,20
Dépenses imprévues		Impôts & taxes : habitation -Foncier - Profes.	499 706,00
Autres charges (Subv & participations Assoc.,Syndicats...)	123 675,19	Dotations et participations de l'Etat	115 775,15
Charges financières (Intérêts des emprunts)		Produits exceptionnels (cession trafic et semoir)	1 250,00
Opération d'ordre entre section (valeur d'achat immob cédée)	8 103,88	Op d'ordre entre section dif. réal immob.cédée	12 788,42
Total dépenses fonctionnement réalisées	522 061,36	Total recettes fonctionnement réalisées	891 981,90
Résultat excédentaire de la section fonctionnement :	369 920,54		

Section Investissement

Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions mat.)	183 743,65	Op. d'ordre entre section (sortie actif immob cédée)	8 103,88
Travaux en régie (four)	5 934,54	Opération patrimoniale étude suivi de travaux	3 588,00
Op.d'ordre entre section (moins value cession immobilisation)	6 853,88	Dotations, fonds divers (TVA, TLE, affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement 2009)	237 702,43
Opération patrimoniale étude suivi de travaux	3 588,00	Subvention investissement (Etat)	18 428,00
Déficit d'investissement reporté 2009	46 141,27		
Total - Dépenses d'investissement réalisées	246 261,34	Total - Recettes d'investissement	267 822,31
Résultat excédentaire de la section investissement	21 560,97		

Ce sont les résultats réels de l'exercice.

Cependant, pour la section d'investissement, il est plus juste de prendre en compte les dépenses et recettes engagées en fin d'exercice soit, les travaux commencés et non payés ainsi que ceux à réaliser avant le vote du prochain budget fin mars 2011.

Restes à réaliser (dépenses engagées sur 2010)	344 899,00	Recette engagées 2010	92 500,00
Résultat déficitaire de la section d'investissement avec prise en compte des restes à réaliser			230 838,03
RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE avec RESTES A REALISER			139 082,51

Détail des dépenses 2010 « équipement » - répartition par opération :

* Sécurisation route de Domessin (étude)	6 479, 75	* Acquisition terrain EDF	1 696, 42
* Acquisitions de matériel (lame à neige, camion benne)	57 520, 78	* Mairie (étude PLU et pose arrêts neige)	20 679, 12
* Divers voiries (bordure chemin des Creuses et pose des panneaux et plaques des habitations)	24 562, 60	* Cimetière (réfection des allées et délimitation de 10 nouvelles concessions)	34 318, 60
* Travaux électricité salle polyvalente	1 777, 26	* Église (réfection toiture)	5 197, 81
* Eaux pluviales de Tramonet (étude)	5 448, 98	* Rénovation appartement communal	42 183, 01

Les réalisations 2010

Par la Commune

Appartement communal

Comme annoncé, les travaux ont commencé en début d'année et au cours du premier trimestre la rénovation de l'appartement situé dans l'ancienne école de Tramonet a pu être réalisée en totalité. Ainsi, les nouveaux locataires ont pu emménager dès la fin avril.

Clôture d'un terrain communal

Suite à une décision prise en début d'année qui a fait l'objet d'une déclaration d'urbanisme réglementaire et, afin de pallier aux diverses nuisances constatées lors de visites sur le tènement, la pose d'une clôture a été réalisée par nos soins sur la parcelle de terrain sise derrière l'église.

Toiture de l'église

Fin juin, les travaux de réfection commencés sur l'année 2009 par la pose de chéneaux ont pu être achevés avec la pose de tuiles anciennes recherchées assidûment par l'artisan.

Toiture du bâtiment mairie-école

Vu les épisodes neigeux de ces dernières années, pour la sécurité de tous et également suite à un petit incident d'infiltration d'eau dans le bâtiment survenu l'hiver dernier, la commune a fait réaliser en cette fin d'année une pose importante d'arrêts de neige sur la toiture.

Cimetière

Devant le manque de concessions disponibles et les délais importants concernant la reprise de celles abandonnées et à restaurer, la commune avait projeté la réalisation de nouveaux emplacements sur une partie du terrain nu restant du cimetière. À l'automne, l'entreprise sélectionnée est intervenue pour la création de murets enterrés délimitant une dizaine de concessions doubles. Puis, comme prévu, la réfection des allées a pu être réalisée juste avant la Toussaint.

Les travaux d'informatisation ont également été réalisés (numérisation du plan du cimetière et saisie de toutes les informations connues sur les concessionnaires et personnes inhumées). Les démarches relatives aux procédures d'abandon débuteront courant 2011.



Four à pain

Construit aux abords de la salle polyvalente par une équipe de bénévoles, au cours du premier semestre 2010, le four à pain a connu sa première utilisation lors de la fête du village du 1^{er} août. De nombreuses heures de travail ont été nécessaires pour mener à bien cette opération remarquable. Félicitations et remerciements à toutes les personnes qui sont intervenues sur le chantier. Nous remercions également Monsieur GENSBITTEL pour la réalisation de la plaque « Bèla ètèla », appellation en patois rappelant son installation d'origine au hameau de la Belle Étoile. Au préalable,

comme vous avez pu le constater la croix a été déplacée pour une installation en bordure de voirie. Cet aménagement fut l'occasion de restaurer cet édifice ancien qui s'intègre parfaitement dans son nouvel environnement.

Arrêt de bus

Suite à la demande de la Communauté de Communes Val Guiers et dans le cadre du transport scolaire, un nouvel arrêt a été créé route de Verel. Au cours de l'automne la commune a fait le nécessaire afin que soit réalisé le marquage au sol et la pose de panneaux signalétiques.

Stèle des anciens d'Algérie

L'aménagement permettant d'accueillir cet édifice a été réalisé courant janvier 2010 au nouveau



parking, appelé dans le cadre de l'identification des voies et pour la circonstance « Espace du 19 mars 1962 – Cessez le feu en Algérie ». L'inauguration a eu lieu le 13 février, lors de l'assemblée générale de la Fédération FNACA qui s'est tenue à la salle des Marronniers de Belmont-Tramonet.

Les Eaux Pluviales de la Belle Étoile

Création en fin d'année d'un réseau communal qui a été raccordé à l'installation réalisée par le Département dans le cadre de l'aménagement du carrefour.

Équipements (acquisitions)

- Semoir pour le salage voirie
- Véhicule voirie (camion benne)
- Guirlandes lumineuses pour les hameaux de Tramonet et des Chaudannes (en complément des acquisitions 2009 réalisées pour le Chef-Lieu).



- Carrefour de la Belle Étoile
- Carrefour au croisement de La Belle Étoile et Domessin
- Giratoire autoroute.

Par le Département

Aménagements routiers :



Par la Communauté de Communes Val Guiers

- Création de bordures allée Val Guiers

Les réalisations et projets 2011

Eaux Pluviales

- *Les Chaudannes*

Création courant janvier d'un puits pour la récupération des eaux pluviales à l'entrée du lotissement « Les Chaudannes ».

- *Tramonet*

Vous avez pu constater, fin décembre, le démarrage des travaux dans ce secteur. Ils consistent en la mise en place d'un collecteur partant du village de Tramonet (route de Joudin), passant par le lavoir qui sera raccordé à l'installation, longeant le chemin du Plan pour aboutir sur un regard existant au hameau de La Bussilière. La Commune a dernièrement sollicité France Télécom pour la mise en souterrain du réseau. Devant leur prompt réponse positive, il a été décidé de profiter des réservations faites pour le réseau des eaux pluviales pour procéder conjointement à l'enfouissement des câbles FT. L'achèvement de ces travaux est prévu pour la mi-février.

Sécurisation route de Domessin

Début décembre 2010, démarrage des travaux très attendus de sécurisation de ce secteur qui a connu une évolution urbaine importante ces dernières années. Ils consistent en l'aménagement entre les deux récents lotissements d'une plateforme visant à ralentir la circulation et la création d'un chemin piétonnier aboutissant au plus proche de l'arrêt du transport scolaire.

Le projet achevé depuis plus d'un an était dans l'attente d'une autorisation spécifique à l'enfouissement du réseau ERDF que la Commune souhaitait réaliser conjointement ainsi que de l'obtention d'une subvention importante.

Sécurisation routière du secteur de Tramonet

Une réflexion importante a été engagée au cours de l'année 2010 visant à trouver des solutions sur plusieurs points identifiés comme dangereux dans ce secteur.

Cette année sera l'occasion d'aboutir à un projet définitif voire d'un démarrage de travaux.

Aménagement paysager du carrefour de La Belle Étoile

Chapelle et Église

L'architecte du patrimoine, maître d'œuvre des projets de restauration, doit établir pour ce début d'année le relevé des bâtiments. L'étude a pris du retard en raison de son indisponibilité pour raison personnelle. Courant 2011, l'estimatif des travaux nécessaires sur ces édifices sera présenté au Conseil qui par la suite échelonnera leurs réalisations sur quelques années. L'urgence étant pour la Chapelle de trouver une solution d'assainissement et d'assèchement du bâtiment.

La commune élabore son Plan Local d'Urbanisme

La loi relative à la « Solidarité et au Renouvellement Urbains » (loi S.R.U.) du 13 décembre 2000 a considérablement changé le droit de l'urbanisme en France. Elle modifie la manière d'aborder la planification urbaine et crée un nouveau document d'urbanisme : le plan local d'urbanisme (PLU). Les communes ont été invitées à abandonner leur plan d'occupation des sols (POS), régi par une loi du 30 décembre 1967, et à le remplacer par ce nouvel outil. *Le conseil municipal de Belmont-Tramonet a décidé de franchir ce pas dans une délibération en date du 24 septembre 2009.*

Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme va changer ?

Toute la logique de l'urbanisme communal se trouve modifiée par l'élaboration du PLU. Le PLU va plus loin. Il est marqué par la logique de l'urbanisme opérationnel. Il s'agit d'envisager chaque partie du territoire en fixant, pour chacune d'entre elles, un objectif pour la commune : préserver un espace naturel ici, conserver des terres agricoles là, construire à cet endroit...

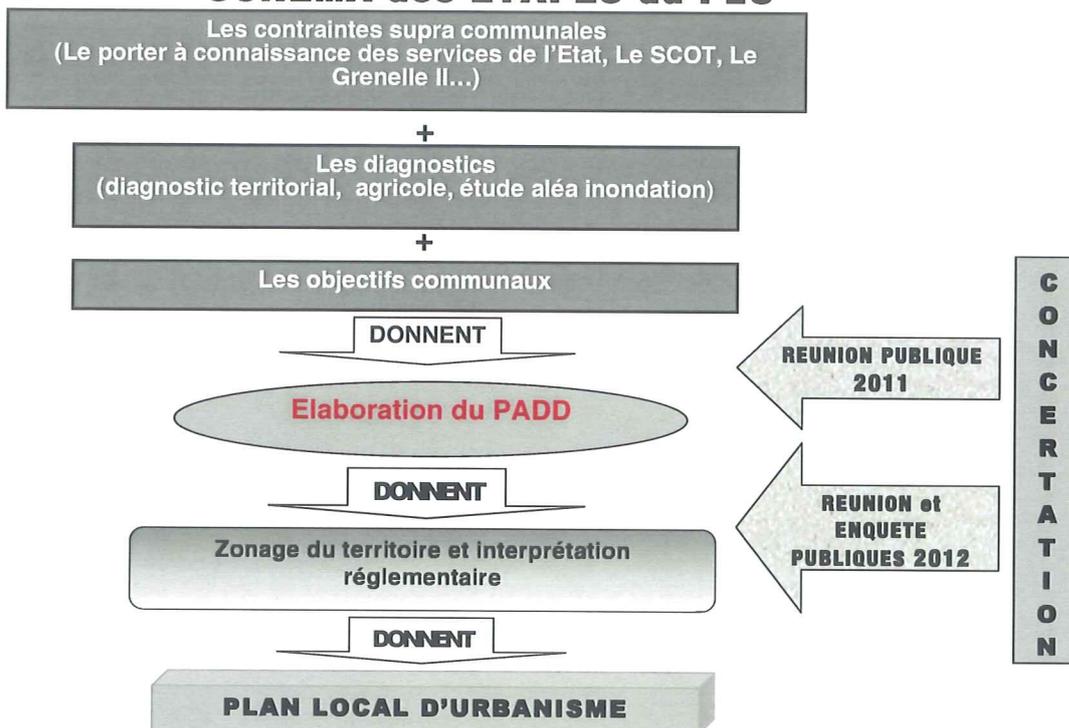
Le PLU doit déterminer les grandes orientations en matière d'urbanisme pour les années à venir (10 à 20 ans). Ces orientations se trouveront inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), autrement dit le document du PLU que le POS ne contenait pas jusqu'alors.

Où en est-on dans l'avancement du PLU de Belmont-Tramonet ?

Fin février 2010, la commission urbanisme assistée du bureau d'études a commencé le travail et divers documents nécessaires à la préparation du projet ont été élaborés (porter à connaissance de la Préfecture, diagnostic territorial, diagnostic agricole...). À l'automne, une réflexion a eu lieu concernant l'aléa inondation. La prise en compte d'un complément d'informations des services de l'État a contribué à ce que la commune souhaite l'établissement d'un document précis sur ce risque. Une étude sera réalisée courant février 2011.

2011 sera aussi l'année de l'élaboration du PADD. Il sera présenté à la population lors d'une réunion publique. Dès qu'il sera approuvé par le Conseil Municipal, celui-ci travaillera sur le zonage du territoire puis sur la réglementation afférente à chaque zone. Ces derniers travaux feront l'objet d'une nouvelle réunion suivie d'une enquête publique. L'approbation du PLU est prévue pour l'année suivante.

SCHEMA des ETAPES du PLU



Permis de construire 2010

M. MARTIN Pascal : Aménagement de 2 logements – Tramonet
 GAEC des ACACIAS : Construction tunnel stockage de fourrage – Les Vachères
 M^{me} BACON & M. CORNU : Construction d'un garage et extension de l'habitation avec création d'ouvertures – Chemin du Plan
 M. RAPIN Gaël : Terrasse + 20 m² et mezzanine – Lotissement « Clos du Moulin »
 SA BLANCHON : Extension du bâtiment de stockage, bureaux et chaufferie – Parc d'activités Val Guiers

Déclarations préalables 2010

Déclaration préalable de travaux à déposer en Mairie pour toutes constructions de plus de 2 m² et moins de 20 m², abris divers, piscine... Installations diverses : clôtures, panneaux photovoltaïques...

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

M. DUSSAULX Ludovic : Clôture – Lotissement « Pré Armand »
 M. BLASUTTO Carlo : Abri de jardin – Lotissement « Clos du Moulin »
 Commune BELMONT-TRAMONET : Clôture terrain communal – Chef-Lieu
 M. RAUX Sylvain : Construction d'une piscine – Les Chaudannes
 M. TERRONI Vincent : Abri de jardin et bûcher – Lotissement « Clos du Moulin »
 M. LAROCHE Roland : Abri de jardin – Lotissement « Pré Armand »
 M. GROS Sébastien : Clôture - Lotissement « Pré Armand »

M. TEPPE Laurent : Transformation d'un garage en chambre – Les Chaudannes
 M. TERRONI Vincent : Clôture et portail – Lotissement « Clos du Moulin »
 M. REY Christophe : Clôture et portail – route de Domessin
 M. BARTOLOMEI Marco : Clôture et portail – Lotissement « Pré Armand »
 M. PALHA Victor : Clôture et portail – Lotissement « Pré Armand »
 M. FAVRAIS Mickaël : Clôture et portail – Les Chaudannes
 M. RAPIN Gaël : Abri de jardin – Lotissement « Clos du Moulin »
 M^{me} GRUBY Denise : Ravalement de façade – route de Verel
 M. BARBIER Alain : Panneaux photovoltaïques et réfection toiture – Les Marches
 M. TERRONI Vincent : Maisonnette pour enfants
 M. RAUX Sylvain : Réfection toiture et pose de velux – Les Chaudannes
 M. BARTOLOMEI Marco : Abri de jardin – Lotissement « Pré Armand »
 M. FIGLIUZZI Aniello : Panneaux photovoltaïques – Lotissement « Pré Armand »
 M. TAUPELET Didier : Clôture – Lotissement « Pré Armand »
 Commune de BELMONT-TRAMONET : Construction d'un poste de transformation EDF – route de Domessin
 M. NIELOUD Marc : Transformation d'un garage en chambre – Chemin du Plan
 M. RIBEAUCOURT Gérald : Réhabilitation maison d'habitation – La Toniette
 M. GUIBOUD-RIBAUD Claude : Abri de jardin – Allée du Pivet

État civil 2010



NAISSANCES

Maëlle GRAMELLE

Née le 17 janvier 2010 à CHAMBÉRY
Fille de Yannick GRAMELLE et de Laura
PARONNEAU

Manon Aurélie TERRONI

Née le 17 février 2010 à CHAMBÉRY
Fille de Vincent TERRONI et de Aurélie
MICHEL

Lily-Rose Victoire OLIVE

Née le 28 avril 2010 à BOURGOIN-JALLIEU
Fille de Stéphane OLIVE et de Laétitia
SALVADOR

Capucine Marie BAU

Née le 2 mai 2010 à CHAMBÉRY
Fille de Sébastien BAU et de Bénédicte PEPPUY

Olivia Stéphanie NIELOUD

Née le 25 novembre 2010 à CHAMBÉRY
Fille de Marc NIELOUD et de Sandrine Marie
MOUTY

Parrainage civil

Mathis GONON-VALLIN

né le 17 mai 2009
Fils de Christophe GONON
et Karine VALLIN
le 29 mai 2010



DÉCÈS

Joseph BERTRAND

Allée du Pivet
Le 30 janvier 2010

Marie Joseph MONTFALCON

Champuly – route du Village
Le 2 février 2010

Gérard LEFEVRE

Montée de Bachelin
Le 5 mai 2010

Maurice JACQUEMIER

Montée de la Toniette
Le 7 mai 2010

Pierre SALOME

Montée de la Grande Vigne
Le 18 août 2010

Louise Pauline GENTIL-PERRET
Veuve CURIAL

Route de Verel
Le 26 décembre 2010

Georges NOVET

20 chemin du Barrage
19 juillet 2010

Raymond GUIFFRAY

220 route de la Belle Etoile
20 novembre 2010

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

La bibliothèque « Montbel Auteurs » fête son deuxième anniversaire puisqu'elle a été ouverte au public le 12 janvier 2009.

Les heures d'ouverture sont inchangées :

- Lundi de 16 h 00 à 18 h 00,
- Mercredi de 14 h 30 à 17 h 00,
- Samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

En ce début d'année, notre fichier compte 161 lecteurs, ce qui représente 58 familles.

Nos rayonnages vous proposent actuellement 3054 livres nous appartenant en fonds propre et 904 documents (livres, CD, Cédéroms, DVD) prêtés par Savoie Biblio.

Nous avons bénéficié cette année d'une subvention de 1500 euros du Conseil Général pour acheter des livres sur un thème de notre choix : nous avons retenu le thème du policier, très demandé par nos lecteurs, en équipant notre bibliothèque d'un bon lot de romans et BD policiers pour adultes et enfants. Merci au Conseil Général pour son aide.

D'autre part, le SIVU Scolaire de Montbel nous accorde une somme annuelle de 800 euros qui nous permet de prendre quatre abonnements de livres d'enfants, et d'acheter chaque trimestre une dizaine de nouveautés littéraires. Le SIVU prend également à sa charge les achats de fournitures diverses et nous le remercions pour sa générosité.

Les animations :

- le 3 avril 2010, un atelier décoration de Pâques destiné aux enfants du regroupement scolaire s'est tenu à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet. Le 4 décembre 2010, un atelier décoration de Noël destiné aux enfants abonnés à la bibliothèque s'est tenu à la salle du conseil de Belmont-Tramonet. En liaison avec ces activités, la bibliothèque a accueilli ces jours-là les groupes d'enfants participants pour des moments de lectures de contes.
- Pendant les périodes scolaires, les élèves de l'école de Belmont-Tramonet sont accueillis par des membres bénévoles, en groupes de huit à dix enfants, tous les jeudi après-midi de 13 h 45 à 16 h 30. Ils empruntent des livres, écoutent et écrivent des histoires avec pour but, cette année, de produire pour le mois de juin un petit recueil de leurs travaux.
- Nous participerons le 16 avril 2011 au prochain atelier décoration de Pâques à la salle des fêtes de Belmont-Tramonet. Des informations plus précises suivront.
- Tout au long de l'année, quelques bénévoles de notre groupe consacrent beaucoup de temps à la décoration des locaux de la bibliothèque, régulièrement renouvelée au fil des mois. Peut être avez-vous pu admirer la superbe exposition de costumes, coiffes et objets savoyards, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France. N'hésitez pas à venir apprécier ces aménagements des locaux !

Notre équipe s'est enrichie en 2010 de deux nouveaux membres que nous remercions. Ce sont donc quinze bénévoles qui ont le plaisir de vous recevoir à la bibliothèque et de vous présenter aujourd'hui leurs meilleurs vœux pour 2011.

Si vous aussi vous aimez les livres, n'hésitez pas à nous rejoindre (contacts : bibliothèque aux heures d'ouverture : 04 76 65 88 24 – mairie de Belmont-Tramonet : 04 76 32 80 00 – Dominique Bret-Vittoz : 04 76 07 63 45).



CCAS

Le repas des anciens

Malgré la neige et le froid, nous avons eu plaisir de recevoir une cinquantaine de nos aînés en ce dimanche 7 mars pour déguster le repas proposé par Laurent BELLEMIN et servi avec bonne humeur par les sept membres du Conseil Municipal Jeune.

Le voyage

Le 11 septembre, nous étions quarante-huit à partir en direction d'Annecy pour visiter l'écomusée du costume savoyard, suivi d'une démonstration de la fabrication d'objets en étain par le dernier artisan en France.

L'apéritif offert par le club des aînés ruraux « Beau Regard » a été suivi par un déjeuner copieux à l'auberge du Semnoz à Saint-Jorioz.

Après un petit tour en train, le long du lac, nous avons pris la route, sous un soleil magnifique, en passant par la Clusaz et le Col des Aravis d'où nous avons pu admirer le Mont Blanc.

Sur le chemin du retour, nous avons pique-niqué selon la tradition, mais assez rapidement car la journée fut longue et la nuit tombait...

L'arbre de Noël

Le 12 décembre, c'est trente-trois enfants et leurs parents qui ont assisté au spectacle « Le Noël de la Petite Souris » de la compagnie OCTOPUS.



Le Conseil Municipal Jeune a décidé de rejoindre les membres du CCAS pour aider à la préparation et participer à l'animation. Outre la décoration de la salle, les conseillers jeunes ont interprété deux chansons.

La journée s'est terminée par un goûter et par l'apparition du Père Noël qui a distribué des friandises.



Colis de Noël

Pour Noël, comme chaque année les membres du CCAS ont remis un présent aux personnes âgées de 80 ans et plus. Cette année, quarante-quatre colis ont été distribués.

Inauguration de la stèle des anciens d'Algérie

*S*amedi 13 février 2010, en présence des membres de la FNACA et de nombreux drapeaux d'associations d'anciens combattants, a eu lieu l'inauguration de la stèle, en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, au parking identifié pour la circonstance « Espace du 19 mars 1962 – cessez-le feu en Algérie ».



Cérémonie du 8 mai et 11 novembre



Les rassemblements ont eu lieu comme chaque année au monument aux morts – Place Beauregard. Les hommages ont été rendus aux anciennes victimes de guerre par des allocutions de circonstance. Notamment par les conseillers municipaux jeunes qui ont lu des textes commémoratifs ayant trait aux deux guerres. Les ventes traditionnelles des bleuets de France ont été réalisées au profit de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Remerciements à tous sans oublier les musiciens de l'Écho du Grenand.

Fête d'été

Le 1^{er} août, à l'occasion de notre fête d'été, nous étions deux cent trente pour partager le cochon à la broche. Après l'apéritif musical et le repas, le conseil municipal jeune a proposé une



exposition sur le thème de l'environnement et divers jeux.

Les membres bénévoles de la bibliothèque nous proposaient également une exposition sur le thème du 150^e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, avec la présentation de costumes d'époque fabriqués par leurs soins.

Une averse a malheureusement écourté le concours de pétanque qui clôturait cette belle journée.

6^e Fête des Chaudannes

Le samedi 4 septembre 2010, les habitants des Chaudannes se sont rassemblés comme chaque année pour un buffet convivial.

Le camping des 3 lacs ouvrait ses portes à ses voisins pour partager cette journée ensoleillée.

Environ soixante personnes étaient présentes, permettant ainsi aux nouveaux arrivants des Chaudannes de lier connaissance avec les autres habitants du quartier.

Le repas de midi fut suivi de diverses activités : baignade dans le complexe aquatique du camping, tennis, pétanque...



Écoles

La fin de l'année scolaire 2009-2010 a vu le départ de 18 enfants qui ont rejoint le collège. C'est avec un effectif *a minima* de 80 enfants que le SIVU Scolaire de Montbel, EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), a pu faire la rentrée de septembre dernier avec le maintien de ses quatre classes.

La répartition des élèves est quasiment identique à celle de l'année scolaire passée, à une variante près pour les Grandes Sections de l'école maternelle.

Madame BOIS avec 26 Cours Moyens (17 CM1 et 9 CM2).

Madame FATIO avec 20 Cours Élémentaires (14 CE1 et 6 CE2).

Madame JACQUET avec 8 Cours Préparatoires accueille également le matin les 9 Grandes Sections de l'école maternelle de Verel-de-Montbel. L'après-midi, ils retrouvent leurs petits camarades pour profiter des activités plus spécifiques au cycle 1, proposées par leur professeur des écoles Madame SILLION-MURONI. Les CP sont alors rejoints comme l'an dernier par les CE1 pour suivre les cours d'éveil, d'éducation sportive ou manuelle du cycle 2. Les enfants se sont parfaitement adaptés à ce fonctionnement et ont intégré sans difficulté cette organisation due aux effectifs des différents niveaux.



CM1
et CM2



CE1
et CE2



grandes
sections
et CP



petites et
moyennes
sections

Le soutien scolaire est organisé par les enseignantes deux jours par semaine, comme prévu par les textes ministériels, après les cours et permet aux élèves en ayant besoin de consolider leurs acquis.

L'école primaire, premier degré de l'enseignement regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire et fonctionne en trois cycles. Cycle 1 dit des apprentissages premiers de 3 à 6 ans regroupe les Petite, Moyenne et Grande Sections. Cycle 2 des apprentissages fondamentaux réunit la Grande Section, le Cours Préparatoire et le Cours Élémentaire 1^{er} année. Cycle 3 des approfondissements rassemble le Cours Élémentaire 2^{ème} année et tous les Cours Moyens.

Les enseignantes ne sont plus aidées dans leur tâche administrative. Le contrat de Madame DESCHAMPS n'a pas été renouvelé par le Département.

Madame HANKIC, salariée du SIVU Scolaire de Montbel, apporte en tant qu'assistante maternelle, une aide précieuse aux plus jeunes permettant ainsi un encadrement plus efficace et une plus grande variété d'activités.

Grâce à l'important apport financier du Sou des Écoles et aux subventions allouées par les Conseils Municipaux et le SIVU Scolaire, tous les enfants bénéficient de nombreuses activités pendant le temps scolaire.

Bonne année scolaire à tous et merci à tous les adultes qui se mobilisent pour les enfants de la Commune.

SIVU scolaire de Montbel

Pour les écoles, outre le financement de toutes les fournitures nécessaires au travail des enfants et les dépenses liées au fonctionnement (charge de personnel, frais divers des bâtiments...), le SIVU a investi cette année dans l'acquisition d'un copieur et a participé à l'achat de tapis de gymnastique pour l'école primaire. Pour l'école maternelle, il a financé l'achat d'un équipement acty'gym permettant aux enfants de développer leur psychomotricité ainsi que des travaux d'installation de barrières de protection entourant la cour de récréation.

DÉPENSES 2010 PROPRES aux ÉCOLES du REGROUPEMENT	
LIBELLÉS	MONTANT
Salaires et cotisations (ATSEM et agents d'entretien)	30 350
Fournitures scolaires	5 880
Entretien (bâtiments, équipements, terrains)	2 858
Fournitures diverses (petit équipement, produits d'entretien, pharmacie, électricité, télécom...)	12 925
Assurances	1 300
Travaux installation de barrière	8 940
Acquisitions : copieur et équipements sportifs	5 085
Remboursement du prêt (restructuration, extension des écoles 2006-2007)	30 357
TOTAL des DÉPENSES	97 695

Pour la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs », le SIVU alloue une subvention annuelle de 800 euros pour l'achat d'ouvrages. Il finance également les fournitures utiles à l'entretien des documents pour 1 000 euros, et les animations réalisées pour Pâques et Noël « lectures de contes » et « activités décorations ». Il a fait, cette année, l'avance de trésorerie de 1 500 euros pour une acquisition importante subventionnée par le Département concernant une thématique « policière » comprenant des romans et des bandes dessinées.

Restaurant scolaire

Géré par le Syndicat Scolaire de Montbel, il permet à de nombreux enfants des deux Communes concernées de bénéficier d'un encadrement compétent et de repas équilibrés, commandés et récupérés chaque jour aux cuisines de la maison de retraite de Saint-Genix-sur-Guiers. Le personnel périscolaire bénéficie toutes les années de journées de formation organisées principalement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et ce, dans tous leurs domaines d'intervention :

- L'hygiène avec les méthodes HACCP spécifiques à la restauration collective et l'entretien des équipements.
- La sécurité avec des formations aux premiers secours et la prévention des situations à risques pour les enfants.
- L'encadrement avec plusieurs modules : gestion du comportement difficile de l'enfant, le temps du repas en restauration scolaire et les activités ludiques en périscolaire.

Ainsi formés, les agents du SIVU améliorent sans cesse la qualité d'accueil et peuvent faire face sans excès d'appréhension aux nombreuses difficultés liées à l'encadrement et à la sécurité d'un groupe d'enfants (en moyenne 35 pour ce service) dont les âges varient de 3 à 11 ans.

Le tarif repas validé par le Conseil Syndical s'élève à 4, 20 euros pour cette année scolaire. La recette annuelle relative à la participation des familles ne couvre qu'une moitié de la dépense du service. Le coût de revient d'un repas pour l'année 2010 s'élève à 8, 30 euros soit le prix du repas acheté au fournisseur à 3, 73 euros augmenté des charges de personnel et des fournitures diverses.

Merci à Mesdames BERTRAND, HANKIC et PINTO pour leur travail et leur qualification. Merci aux familles de leur confiance et aux enfants pour leur respect du livret de bonne conduite, que tous ont lu et signé.

Les DÉPENSES et RECETTES du RESTAURANT SCOLAIRE	
TOTAL des DÉPENSES 2010	39 377, 28
Alimentation	17 744, 80
Petit équipement	81, 90
Produits d'entretien	458, 94
Imprimerie (tickets cantine)	406, 64
Salaires et cotisations	20 685, 00
TOTAL des RECETTES 2010	39 647, 50
Participation des communes	20 520, 00
Participation des familles	19 127, 50

Garderie

La fréquentation en hausse en début d'année scolaire 2009-2010 avait nécessité pour ce qui concerne la garderie du soir l'embauche d'un agent supplémentaire. Puis, elle a nettement diminuée et le contrat de Patricia GRAS n'a pu être renouvelé. Nous la remercions pour son travail et sa disponibilité ponctuelle notamment lors des jours de mise en place du service minimum d'accueil durant l'absence des enseignantes.

Les horaires sont maintenus de 7h45 à 8h30 pour la garderie du matin assurée par Laurence HANKIC et de 16h40 à 18h15 pour le soir avec un encadrement réalisé par Isabelle BERTRAND.

Quant à la garderie du midi, réservée uniquement aux enfants déjeunant à la cantine, elle est réalisée par Nicole PINTO et Isabelle BERTRAND.

Le tarif du passage en garderie est de 1, 20 euro. Un bilan de la fréquentation est réalisé régulièrement par le Secrétariat du SIVU Scolaire qui établit la facturation au regard du nombre de passages. Ensuite, la participation des familles est appelée par le Trésor Public auprès duquel le règlement doit être effectué. La prise en charge de 80 % de la dépense par le SIVU est toujours effective.

LES DÉPENSES et RECETTES de la GARDERIE PÉRISCOLAIRE	
TOTAL des DÉPENSES 2010	10 796
Salaires et cotisations	10 410
Frais téléphonie	163
Fournitures diverses (jeux, papeterie, feutres)	223
RECETTES 2010	12 157
Remboursement SMA (Inspection Académique)	659
Participation des familles	1 788
Participation des communes	9 710

Le Conseil Municipal Jeune

Le conseil municipal jeune de Belmont Tramonet est composé de dix membres élus en octobre 2010 pour un mandat de deux ans : Barbé Kinaly, Meslin Orlane, Perrot-Minnot Thomas, Pionchon Océane, Plain Margaux, Prost Marlène, Raux Octave, Verguet Guillaume, Ophélie et Ségolène aidés de deux conseillers municipaux Messieurs Barbé Laurent et Perrot-Minnot Pascal et de l'animatrice du SIVU Enfance Jeunesse Madame Girard Laëtitia.

Le rôle du CMJ est de :

- Donner la parole aux jeunes,
- Offrir la possibilité de participer à la vie de la commune au côté des adultes,
- Permettre de réaliser des projets.

Les membres proposent un certain nombre de projets qu'ils réalisent durant leur mandat, comme la galette des rois, le carnaval, l'opération commune propre, la participation aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, des rencontres inter CMJ... Ces actions sont organisées afin d'animer la commune. Mais les conseillers sont attristés du peu d'implication des jeunes lors des manifestations proposées.

Cette année nous avons aussi fait le service lors du repas des anciens de la commune, aidé pour la fête d'été et participé en chansons à l'arbre de Noël organisé par le CCAS.

Nous espérons que les prochains projets rencontreront un engouement plus important.



Réunion du Conseil Municipal Jeune



Le projet environnement 2010 monté en commun avec les CMJ de Domessin et Saint-Béron



Les élections des Conseillers jeunes

SIVU Enfance Jeunesse

Le SIVU Enfance Jeunesse regroupe les communes de Belmont-Tramonet, La Bridoire, Domessin, Saint-Béron et Le Pont-de-Beauvoisin.

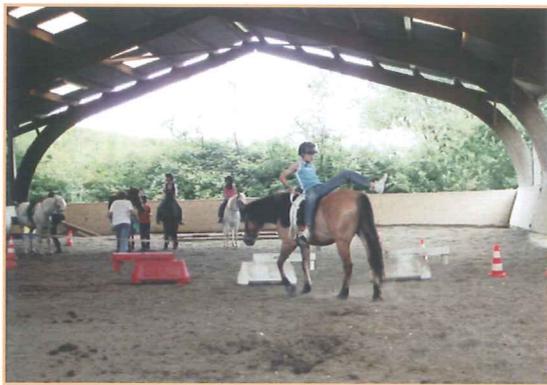
Le Secteur Jeunesse

Activités de Loisirs

Durant chaque période de vacances scolaires des activités de loisirs sont proposées aux jeunes de 12 à 17 ans des communes du SIVU. Pour y participer il suffit de s'inscrire auprès du bureau du SIVU à partir de la date indiquée sur le programme.

Quelques activités réalisées durant l'année 2010 :

Stage équitation, stage voile, camp dans le Jura pour le tour de France, sorties cinéma, patinoire, laser game, tournois de foot, de jeux de société, rencontres avec d'autres structures jeunesse, atelier gri-gri, baignades, canoë en lac et sur rivière, atelier manga, tir à l'arc, sortie concert, etc.



stage équitation



tir à l'arc



atelier gri-gri



atelier bien-être



Estivales du Château

Permanences collèges et projets Jeunes

Les animateurs effectuent des permanences à l'heure du déjeuner au collège La Forêt, ainsi que dans les autres collèges du territoire. C'est l'occasion de rencontrer les jeunes pour les informer sur les activités, ou préparer des projets que les collégiens souhaitent mettre en place.

Quelques projets jeunes mis en place en 2010 :

Sortie ciné McDo : 7 jeunes, sortie financée par des brocantes.

Sortie accrobranches : 6 jeunes, sortie financée par la vente de muguet.

Sortie patinoire : 6 jeunes, sortie financée par la vente de crêpes lors des illuminations de 2009.



Actions en lien avec les établissements scolaires

Le SIVU Jeunesse mène des actions de prévention et d'information au sein des établissements scolaires. À partir d'une thématique des ateliers sont mis en place avec nos partenaires spécialisés.

L'objectif est d'informer les jeunes, les faire réfléchir sur la conduite à tenir dans telle ou telle situation, et les informer sur les risques encourus.

Quelques actions menées en 2010 : la sexualité, internet, le tabac, les différentes addictions.

Action menée à l'école élémentaire de La Bridoire : nouvel axe d'intervention du SIVU, les actions de prévention au sein des établissements élémentaires. Une première action a été menée à La Bridoire, sur le thème de « *Et si on coupait la télé ?* » Au programme une conférence à destination des parents, puis deux interventions du Ludobus de Saint-Laurent-du-Pont pour réunir parents et enfants autour du jeu.

Actions culturelles à destination des familles ou des jeunes

Le SIVU Jeunesse fait partie du Collectif Culturel qui regroupe les structures d'animation jeunesse de tout l'Avant Pays Savoyard.

Nous accueillons en Avant Pays des spectacles décentralisés de l'Espace Malraux. Un transport gratuit est mis en place pour se rendre au spectacle.

Au programme en 2010 :

L'Iliade, à Novalaise, spectacle en direction des collégiens.

Pacamambo, pour les CM2, joué à Pont-de-Beauvoisin.

Le jardin peint, séances scolaires pour Belmont Tramonet, Saint-Béron et Domessin (certaines séances ont été annulées à cause de la neige).

Animations culturelles : une quinzaine sur le thème de l'Afrique lors des vacances de février a réuni divers centres de loisirs, bibliothèques, maisons de retraites, écoles. Une soirée africaine organisée à la salle des fêtes de Novalaise clôturait cette quinzaine. Au programme repas africain, dont des desserts faits lors des ateliers saveurs, de la musique et des danses.

Prévu en 2011 : une quinzaine sur les cinq sens, durant les vacances d'avril.

Sortie familiale

Le vendredi 10 décembre 2010, sortie aux illuminations de Lyon. Malgré le froid, une soixantaine de personnes venues en famille ont pu admirer la version 2010 de la fête des Lumières.

Halte-garderie « Graines d'Éveil »

La Halte-garderie est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 18h15 et le mercredi de 8h15 à 12h15.

Elle accueille 10 enfants simultanément, les enfants de 3 mois à 4 ans des communes du SIVU (Belmont-Tramonet, Domessin, La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin Savoie et Saint-Béron).

Deux possibilités d'accueil s'offrent aux familles : la garde régulière ou occasionnelle.



Cette année 2010 a été marquée par des travaux d'agrandissement et d'aménagement de la garderie.

Durant cette période, la garderie a été accueillie dans les locaux de l'école maternelle de Domessin (en juillet).

C'est en septembre que les enfants ont retrouvé une structure rénovée (avec de belles peintures vives) et une pièce supplémentaire destinée à recevoir un second dortoir et pièce d'activité.

L'année 2010 a été clôturée par la venue du Père Noël, les bras chargés de cadeaux et de friandises.

Tous nos vœux pour la nouvelle année 2011.

Relais assistantes maternelles

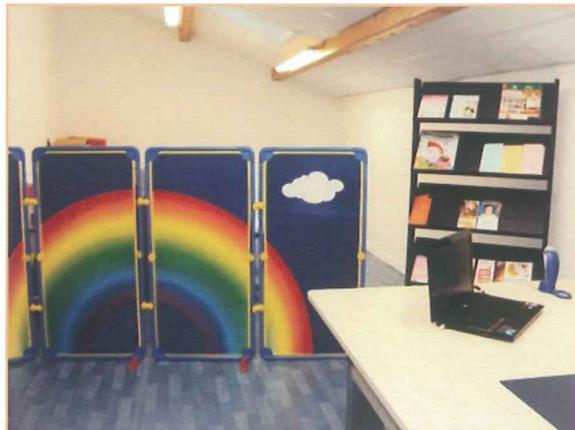
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) du SIVU Enfance Jeunesse est ouvert depuis décembre 2009.

Service public gratuit le RAM est géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupant les communes de Belmont-Tramonet, Domessin, La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin Savoie et Saint-Béron.

Il s'agit d'un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des assistantes maternelles des parents et des enfants.

Parents :

Vous trouverez des réponses à vos questions sur vos démarches administratives (comment calculer une mensualisation, pour remplir un contrat de travail, démarches du parent employeur...), vos recherches de mode de garde, liste des assistantes maternelles agréées...



Assistantes Maternelles :

Le RAM vous accompagne dans votre profession (formations).

Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres assistantes maternelles (durant les temps collectifs).

Enfants :

Les enfants accompagnés de leurs parents et/ou assistantes maternelles peuvent participer à des activités favorisant leur éveil, socialisation pendant les temps collectifs.

Les permanences ont lieu au bureau du Relais Assistantes Maternelles situé à la Salle des fêtes « La Gaillarde » à Domessin les mardi sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 00 et les vendredi sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 00.

Les temps collectifs :

Ils sont organisés tous les jeudi et les mardi (à compter de janvier 2011) de 9 h 00 à 11 h 00 à la Salle des fêtes « La Gaillarde » à Domessin.

Tout au long de cette année les enfants et assistantes maternelles ont pu participer à des ateliers d'éveil (peinture, pâte à modeler, cuisine...).

Une fête de Noël a clôturé le dernier temps collectif de l'année avec la visite du Père Noël et un conte animé.



Centre de Loisirs Mosaïque à Pont-de-Beauvoisin Savoie

Le Centre de loisirs Mosaïque est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans inclus, domiciliés dans les communes signataires d'une convention, dont Belmont-Tramonet.

Vous pouvez donc inscrire vos enfants durant les périodes d'ouverture du centre de loisirs : vacances d'hiver, vacances de printemps, mois de juillet et une semaine durant les vacances de la Toussaint.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30, avec accueil complémentaire dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Inscriptions possibles à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.

Un programme d'activités est disponible trois semaines avant chaque période. Il peut être consulté sur le site communal.

Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis dans l'école maternelle des Allobroges et les enfants de 6 à 11 ans à la maison de l'Amitié, lotissement Les Rivaux, à Pont-de-Beauvoisin Savoie.

Renseignements et inscriptions :

Bureau du Service Jeunesse, Rez-de-chaussée de la Mairie

73330 Pont-de-Beauvoisin

Tél. : 04 76 37 30 02.



jeu abeilles coccinelles 3-6 ans



centre de loisirs 6-11 ans



fête fin d'été 6-11 ans

Participation communale 2010

aux dépenses scolaires, aux activités culturelles et sportives, aux divers Centres de Loisirs et structures d'accueil du SIVU Jeunesse

SCOLAIRE

ÉCOLES PRIMAIRE et MATERNELLE

Participation versée au SIVU Scolaire de Montbel

Frais de fonctionnement pour les fournitures diverses et salaires des agents	BELMONT-TRAMONET
Écoles (maternelle et primaire)	25 016, 00
Cantine	14 006, 00
Garderie	7 962, 00
Remboursement des annuités d'emprunts	22 161, 00
TOTAL	69 145, 00

SOU des ÉCOLES BELMONT/VEREL

- Diverses activités/ année scolaire 2009-2010: 500, 00 euros
- Subvention exceptionnelle achat tapis de gymnastique: 1 000, 00 euros

COLLÈGE LA FORÊT

- Gymnases: 1 712, 48 euros
- Associations du Collège: 337, 21 euros

LYCÉE PRAVAZ

- Installations sportives: 1 323, 00 euros

ACTIVITÉS CULTURELLES et SPORTIVES

Participation versée aux associations venant en déduction de la cotisation des familles, dans le cadre de l'inscription des enfants à une activité sportive ou culturelle:
1 600, 00 euros soit pour l'année 2010: 50 € x 32 enfants.

(Démarche nécessaire au règlement de la participation: justificatif d'inscription et Relevé d'Identité Bancaire à transmettre en Mairie).

DIVERS CENTRES de LOISIRS et STRUCTURES D'ACCUEIL du SIVU JEUNESSE

Participation aux Centres de Loisirs des communes:

- Pont-de-Beauvoisin: 524, 60 euros
- Saint-Genix-sur-Guiers: 81, 00 euros.

Participation aux activités ados, à la halte garderie et au Relais assistantes maternelles du SIVU Jeunesse : 8 819, 56 euros.

Le mot de l'Association de Chasse

Le nombre de chasseurs pratiquant ce loisir sur la Commune est de 11 pour l'année 2010. Leur âge s'échelonne de 19 à 77 ans et chacun vient d'horizon différent.

Il est de bon ton, aujourd'hui, d'être anti-chasse, mais qui connaît mieux la nature et la défend que les chasseurs qui exercent leur passion dans un cadre qui n'est pas virtuel mais bien réel.

Notre intérêt à tous, pratiquants ou non, est de conserver cet environnement pour les générations futures.

Après ces grandes pensées philosophiques, voici ce que nous avons prélevé :

– 2 chevreuils : qui nous avaient été attribués par le Département.

– 2 lièvres : cela a été une volonté de la société de se limiter à ce nombre.

– 2 sangliers : il faut savoir que les chasseurs savoyards en prélèvent 3000 à 4000 par an. Les dégâts causés à l'agriculture sont énormes. Si la chasse était supprimée pendant deux ans, il serait impossible de circuler la nuit sans risque de collision avec ces animaux et les dégâts à la nature en général seraient trop importants. Les chasseurs sont là pour essayer de maintenir un équilibre. Dans certains secteurs de Savoie, le Préfet a ordonné des battues administratives pour diminuer le nombre de sangliers.

Dans un bon esprit de convivialité, le gibier est en général partagé ou mangé entre les chasseurs, leur famille et les amis.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et surtout de santé pour 2011.

Rendez-vous le 6 février 2011 pour la matinée « Boudins à la chaudière » à la salle des Marronniers.

Le Club « Beau Regard »

Comme chaque année nous avons vécu nos traditionnelles animations courant 2010 : Une bonne ambiance au thé dansant de janvier.



Une journée très appréciée dans la Drôme avec visite au musée de l'eau et repas.

Les cinq jours en Italie, un séjour magnifique et réussi grâce à un guide avec lequel nous avons pu découvrir les lacs italiens.

Pique-nique à Le Pin (Isère) avec visite guidée du tour du lac de Paladru, visite de la grange Dimière et pour terminer un après-midi pétanque.

Le concours de pétanque fin août a réuni en soirée de nombreux Belmontois autour des grillades.

Le repas en octobre, une ambiance d'amitié et de retrouvailles pour beaucoup. Au cours

de l'après-midi les photos des voyages ont été projetées.

Pour terminer l'année en beauté, 58 personnes se sont rendues le 21 novembre à Lyon au Centre des Congrès pour découvrir avec ravissement le spectacle des Ballets Russes.

D'autres animations, la marche, la danse, les cartes, la piscine... ont été réalisées tout au long de l'année.

Une année écoulée dans la bonne humeur.

Je profite de ce petit mot pour faire un appel aux jeunes retraités: venez nous rejoindre et participer aux nombreuses activités et sorties du club. Malgré toutes les bonnes volontés nos adhérents vieillissent et votre aide sera la bienvenue pour que l'association perdure grâce à vous.

Souhaitons à tous les Belmontois une heureuse année et retrouvons-nous au club pour 2011.

Pour tout renseignement: tél. 04 76 37 21 85.

La Présidente
Paulette MONTFALCON

Des Copains d'abord

Comme chaque année, notre équipe, renforcée par de nombreux bénévoles a organisé les journées TÉLÉTHON 2010.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont rejoints pour que cette manifestation soit une réussite.

Groupe choral « Si l'on chantait »

Durant cette année 2010, le groupe choral « Si l'on chantait » a accueilli quelques participants supplémentaires; et le groupe compte 33 choristes.

Trois concerts ont été donnés :

- le dimanche 7 mars en l'église de Saint-Pierre-d'Alvey, au profit de l'Association Verticale,
- le samedi 10 avril à la salle des fêtes d'Avressieux, avec la participation de la chorale « les Tet' Zen »,
- et le dimanche 11 avril à la salle des fêtes de Champagneux, avec la participation du groupe « Accordina ».

Pour l'année 2011, il y aura un concert à la salle des fêtes d'Avressieux le samedi 16 avril. Il y aura également à cette occasion la présence du groupe « Les Copains de Chartreuse » qui agrémentera cette soirée.

D'autres dates à venir seront probablement fixées dans l'année où nous pourrons faire découvrir notre répertoire qui s'enrichit chaque année par des chansons nouvelles, toujours sous la direction de Yves Cibert, notre chef de chœur.

Les répétitions ont lieu à la salle des fêtes d'Avressieux le mardi de 20h 15 à 22h 15 environ. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact au : 04 76 32 84 90 (Lucette) ou 04 76 07 63 45 (Dominique).

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2011.



une répétition du mardi soir
avec une partie des choristes au travail

Les activités de l'Association Idées et Créations

15 janvier 2010 : Assemblée générale annuelle rassemblant les 39 adhérent(e)s présents ou excusés pour un bilan mais surtout pour la mise en place des projets d'actions à mener tout au long de l'année et, les idées ne manquent pas...

Les ateliers, terre, peintures acryliques et aquarelles, battent leur plein et les artistes évoluent grâce à l'esprit d'entraide mais aussi grâce aux animatrices bénévoles.

Sur invitation de l'A.I.C. :

- Atelier floral avec Olivier : trois soirées ouvertes au plus grand nombre rassemblant une douzaine de personnes à chaque fois
- Atelier Terre avec Viviane : trois week-end pour créer des statues et des sphères (stage de 10 personnes)
- Atelier laine cardée et déco : une soirée avec Katleen.

Juin 2010 : À la demande de l'école de Belmont-Tramonet, quatre après-midi avec Anne et



Anne-Marie, auprès des CM1 et CM2, pour initier au modelage et travail de la terre et pour réaliser des animaux. Œuvres toutes réussies pour la plus grande joie des enfants.



19-20 juin : Sortie annuelle dans la Drôme au pays de la couleur et des potiers. Sortie riche en émotions culturelles et relationnelles.

Décembre : Participation créative en soirée (objets en terre) pour le marché de Noël du Sou des Écoles.

L'année se termine avec déjà des projets pour 2011 et toujours l'envie d'avancer et de partager!

Bonnes et heureuses Fêtes et nos meilleurs vœux de paix et de sérénité tout au long de cette nouvelle année.

La Présidente
Anne-Marie TRAISNEL

Vie paroissiale

Depuis le 1^{er} septembre 2010, nous faisons partie de « la Paroisse Saint-Benoit du Guiers ». Celle-ci remplace l'ancien Ensemble Paroissial dont elle reprend le nom, le périmètre géographique, ses activités, ses responsables.

Durant l'année 2010, le Père Peschoud est venu célébrer l'Eucharistie plusieurs fois. C'est toujours, pour nous chrétiens, une grande joie de se rassembler dans l'église du village.

Le site internet de la Paroisse (<http://www.paroisse-st-benoit-du-guiers.fr>) a été « revisité ». Il s'est enrichi de pages nouvelles. Vous pouvez consulter la feuille du dimanche et vous tenir informés de tout ce qui se vit dans notre Paroisse. Le portable paroissial (06 32 73 43 90) peut aussi vous renseigner.

Bonne et sainte année 2011, dans votre vie de famille, de travail, dans tous vos projets et dans la vie de la paroisse.

Le Sou des Écoles

Le Sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année et qui ainsi participent au bon déroulement des manifestations que nous organisons.

Merci également à vous qui savez vous mobiliser à chacun de nos rassemblements.

Comme l'année dernière la matinée boudin du 17 octobre 2010 a été une réussite, tout comme le marché de Noël organisé le 17 décembre dernier.



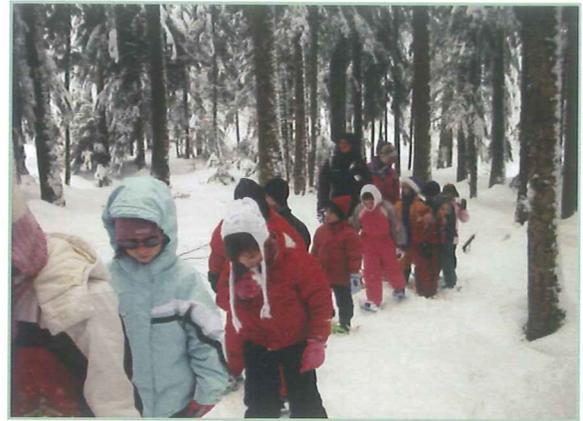
Marché
de Noël

Noël des petits
à Verel-de-
Montbel

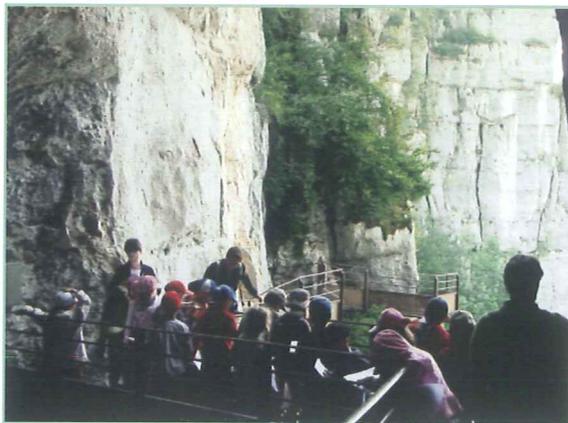




sortie poneys - école maternelle



sortie raquettes - CP



juin 2010 : sortie à la grotte des Échelles
CP, CE1, CE2



sortie pédagogique - CM1, CM2



piscine - CP au CM1

Prochaines manifestations 2011 :

- Vente de choucroute et de bugnes (février)
- Pizza (fin mars, début avril)
- Fleurs (mai)
- Fête de fin d'année le 17 juin 2011.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2010-2011

• Maternelle :

Sortie au Col du Banchet avec l'école de Rochefort pour une journée pédagogique (construction de cabanes, pique-nique, balades...)

Sortie poneys au haras de La Bridoire.

• Primaire :

Sortie « neige ».

Journée à Lyon avec deux visites de musées.

En partenariat avec le Syndicat Scolaire de Montbel, le Sou des écoles a financé l'achat de tapis qui permettront la pratique de « sports de contact » (judo...), gymnastique ou autre.

Le Sou des écoles finance dans leur intégralité toutes les activités culturelles et pédagogiques de nos enfants, aussi souhaitons-nous que notre association perdure.

La Présidente
Marion FROMENT

Jéléthon 2010

Cette année encore, vous avez été très nombreux à répondre à notre proposition de pizzas et de pains au profit du téléthon, relayée sur Domessin et Verel-de-Montbel, grâce à la mobilisation d'une personne relais dans chacune de ces communes.

La météo hivernale n'a pas entamé la volonté et la bonne humeur des nombreux bénévoles et n'a pas perturbé la réalisation de notre manifestation.

Nos « chauffeurs » ont eu raison des routes enneigées et la cuisson des pizzas a pu se réaliser sur les trois postes, comme les années précédentes.

La semaine précédant la manifestation, deux personnes de la commune, que nous remercions, nous ont proposé des ingrédients : l'une de la courge cuite, l'autre des cerneaux de noix. Nous avons ainsi confectionné du pain de courge et du pain aux noix que vous avez pu découvrir en venant chercher votre commande.

Les Caves Billon de La Bridoire ont offert la totalité des boissons servies à la buvette.

La Fromagerie Chabert et la Coopérative d'Avressieux ont offert la totalité de l'emmental qui a servi à faire le râpé.

La société Ter'Alp de Morestel a offert l'ensemble des fournitures que nous leur avons commandé pour la confection des pizzas.

Nous remercions chaleureusement ces quatre entreprises pour leur générosité.

Nous avons réalisé et vendu 547 pizzas et 65 pains.

La somme remise à la coordination, hors dons, s'élève à 3 470, 74 euros.

ADMIR

Nous pouvons distinguer deux services :

- Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) financement assuré par la sécurité sociale.
- Le SAD (service d'aide à domicile) financement en partie par le conseil général, les caisses de retraite, les communes et par les clients selon leur revenus.

Ces deux services ont leur propre fonctionnement et sont gérés par deux conseils d'administration différents.

Le SAD

15 membres (tous bénévoles) au Conseil d'Administration.

À signaler un bénévole référent pour 8 communes.

Ce sont 25 aides à domicile salariées représentant 15 ETP (Équivalent Temps Plein) qui sillonnent 8 communes avec leur véhicule personnel. Elles répondent au mieux aux attentes de la population. Elles apportent une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au ménage, repas, repassage, courses).

Les aides à domicile interviennent auprès d'un public fragilisé : personnes âgées, personnes handicapées et aussi dans les familles.

Nous aidons approximativement 180 personnes et notre activité s'élève à environ 23 400 heures.

À Belmont-Tramonet, nous intervenons chez 14 personnes pour un nombre d'heures de 1 116.

Depuis l'année 2000 une activité complémentaire a été développée à Saint-Genix-sur-Guiers : le portage de repas.

En effet, 3 aides à domicile assurent la livraison des repas du lundi au samedi. Les repas sont achetés au foyer logement Les Terrasses, conditionnés dans des barquettes, lesquelles sont ensuite disposées dans des bacs nominatifs avec couvercle. Les régimes sont pris en compte ainsi que les goûts personnels des clients.

L'objectif final de notre travail est de permettre le mieux vivre de ceux que nous servons ou aidons.

N'hésitez pas à nous joindre au : 04 76 31 42 78.

Bureau situé à l'EHPAD de Saint-Genix-sur-Guiers ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 sauf le mercredi après-midi.

La Présidente
Anne-Marie FRANCOIS

Association PARJSolidarité

Un lieu convivial, un lieu de vie et d'accueil, un lieu d'aide morale et matérielle,
un lieu pour tous au service de tous.

04 76 31 68 60

À Saint-Genix-sur-Guiers
Immeuble La Tissandière – Route du Stade

Édith vous accueille :

- **LE BAVARD CAFÉ :**

le mardi matin – de 9 h 00 à 11 h 30

Convivialité et échanges autour d'un café offert
Animations – Sorties



- **LA BOUTIQUE :**

mardi matin – de 8 h 30 à 12 h 00

mercredi toute la journée

jeudi après-midi – de 13 h 30 à 16 h 30

Des vêtements d'occasion mode et en bon état



- **Le REAAP :**

Sorties et activités ponctuelles en famille



- **LES ATELIERS :**

cuisine – customisation – écriture – bien-être –
valorisation de l'image



Appeler
l'association pour
connaître les
dates.

- **LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE :**

tous les jeudi après-midi

Sur prescription des assistantes sociales

*N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux animations
ou pour donner un peu de votre temps, nous avons toujours besoin de bénévoles*

RESA, le réseau d'échanges de l'Avant-Pays Savoyard

*P*OUR UN PAYS SOLIDAIRE AVEC LES ANCIENS...

Depuis 2006 l'association RESA anime un réseau de bénévoles formés à la visite de personnes âgées à leur domicile.

Rompre l'isolement, alléger la solitude, soulager les proches le temps d'une pause...

Une solidarité qui se répand comme une traînée de poudre dans l'Avant Pays Savoyard puisqu'en deux ans le nombre d'adhérents a doublé.

Ce sont aujourd'hui 24 personnes âgées qui bénéficient de visites plusieurs fois par mois, à la convenance et selon les possibilités de chacun. Une nouveauté cette année, des binômes de visiteurs ont pu être formés, ce qui paraît permettre plus de souplesse et plus d'enrichissement auprès de la personne âgée.

Contact : Association RESA – Maison de la Vie locale – 73240 La Bridoire
resa.asso@yahoo.fr – Tél. : 04 76 31 68 92.

Le CLJC, le Centre Local d'Information et de Coordination

*B*IEN VIEILLIR EN AVANT PAYS SAVOYARD

Il remplit une mission d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes âgées, leur famille et les professionnels.

Contact : Pôle personnes âgées / personnes handicapées.

Territoire Développement Social de l'Avant Pays Savoyard – Immeuble La Tissandière –
73240 Saint-Genix-sur-Guiers – Tél. : 04 76 31 60 42.

Propriétaires d'installations d'assainissement autonome : ATTENTION, la réglementation change en 2011 !

Entretien des ouvrages d'assainissement non collectif par le propriétaire

Il paraît important de rappeler aux propriétaires d'ouvrages d'assainissement les quelques points suivants :

- Les installations d'assainissement non collectif sont **entretenu** régulièrement par le propriétaire et vidangées par des personnes agréées.
- Les installations doivent être vérifiées et entretenues aussi souvent que nécessaire.
- **La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur des boues, qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile.**
- Les installations, les boîtes de branchement et d'inspection doivent être fermées en permanence et accessibles pour assurer leur entretien et leur contrôle.

Vente d'une habitation dont les effluents ne sont pas raccordés au réseau public de collecte



A partir du 1^{er} janvier 2011, les propriétaires d'une habitation non raccordée au réseau public de collecte des eaux usées devront, en cas de vente de leur propriété, **fournir un diagnostic de l'installation d'assainissement autonome.**

Le document établi à l'issue du contrôle devra être **daté de moins de trois ans** au moment de la signature de l'acte de vente et constituera une pièce supplémentaire au dossier de diagnostic technique demandé jusqu'alors.

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'**un an après l'acte de vente.**

Cas des installations d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire ou environnemental



A l'issue du contrôle de fonctionnement du système d'assainissement réalisé par le S.P.A.N.C de la Communauté de Communes Val Guiers, **les installations qui génèrent un risque pour la santé publique ou l'environnement, devront être réhabilitées.**

Ces travaux devront être réalisés dans les quatre ans. Ils permettront la mise en place d'un dispositif de traitement adapté aux propriétés géo-pédologiques du terrain ainsi qu'aux caractéristiques de l'habitation (nombre de pièces principales). L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse propose des aides financières dans le cadre de programme(s) groupé(s) de réhabilitation. **Les modalités de ces aides sont détaillées dans le volet « Réhabilitation » ci-après.**

Vidange des fosses septiques et toutes eaux : des tarifs préférentiels

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Val Guiers a mis en place une prestation d'entretien comprenant le curage et **la vidange des ouvrages de prétraitement** des installations d'assainissement non collectif (fosse septique, fosse toutes eaux, préfiltre et bac à graisses).

Les prix proposés dans le cadre de ce marché ne seront pas pratiqués pour des interventions individuelles ou d'urgence.

Tarifs en vigueur pour la période du 10/10/2010 au 09/10/2011 :

Type de prestations	Montant € HT
Vidange d'une fosse toutes eaux ou septique	
Volume < 2 000 litres	101,50
2 000 < Volume < 3 000 litres	111,70
Volume > 3 000 litres	121,90
Traitement des matières de vidange en site agréé	30,70 €/tonne
Remarque : pour la vidange d'une fosse toutes eaux ou septique, le prix doit être calculé comme suit : prix de la vidange en fonction du volume de l'ouvrage + traitement des matières de vidange en fonction de la quantité de matières vidangées	
Mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration supérieure à 30m	38,90 €/tranche de 10m supplémentaire
Dégagement des regards de visite	38,90 €/regard
Vidange d'un bac à graisses seul + transport et dépotage des graisses sur un site agréé	111,70
Entretien d'un préfiltre indépendant de la fosse	38,90
Forfait dans le cas où la prestation de vidange et le curage ne peuvent être effectués	66,60

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez vous procurer le bon de commande en mairie ou contacter directement le SPANC (Tel : 04-76-37-75-33).

Ce bon de commande est à compléter et à renvoyer au SPANC (Communauté de Communes Val Guiers - Parc d'Activités Val Guiers - 585, Route de Tramonet - 73 330 Belmont-Tramonet).

Réhabilitation des ouvrages d'assainissement : une aide financière est possible



28% des installations d'assainissement non collectif situées sur le territoire de la Communauté de Communes Val Guiers présentent des risques pour la salubrité publique/privée et/ou l'environnement.

La Communauté de Communes a donc décidé de lancer, en juin 2009, des opérations groupées de réhabilitation afin d'améliorer cette situation.

En 2009-2010, ces opérations ont concerné 52 installations d'assainissement non collectif qui vont être réhabilitées au cours des trois prochaines années.

Pour l'année 2011, il est prévu le lancement d'un nouveau programme groupé de réhabilitation. Dans ce cadre, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse propose une aide financière à la réalisation des travaux.

Celle-ci s'élève à 2600 euros TTC par installation réhabilitée (étude à la parcelle + travaux réalisés).

Pour de plus amples renseignements, merci de prendre contact avec la Communauté de Communes Val Guiers au 04.76.37.75.33.

Office du tourisme de Saint-Genix-sur-Guiers

Le Repaire Louis Mandrin s'agrandit !

Pour accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions, le Repaire Louis Mandrin profite de l'hiver pour s'agrandir, et ré-ouvrira ses portes début juin 2011.

Pendant les travaux, l'équipe de l'Office de Tourisme Val Guiers a déménagé au premier étage de la mairie de Saint-Genix-sur-Guiers, et vous accueille du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, avant de s'installer, fin mai-début juin, dans les nouvelles installations dédiées au célèbre hors-la-loi, et qui accueilleront pour l'occasion une très belle exposition sur la contrebande et les zones frontalières !

L'équipe du Repaire Louis Mandrin vous invite à partir à la découverte de ce « cavalier de l'illicite », qui arpenta les terres du Val Guiers à la tête d'une armée de contrebandiers... Plongez au cœur du XVIII^e siècle, le long d'un parcours scénographique interactif et ludique !

Comment et pourquoi Louis Mandrin est-il entré dans la contrebande ? Quelles marchandises vendait-il en France ? Comment choisissait-il ses hommes ? Ouvrez vos oreilles, car il vous faudra répondre aux questions de Mandrin avant de ressortir du Repaire ! Une visite dynamique et instructive qui plaira aux petits comme aux grands !

Le Repaire Louis Mandrin sera ouvert, à partir du mois de juin, du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00, et en juillet et août tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Dernière visite une heure avant la fermeture du site.

Route & roll: ça va rouler sur la ViaRhôna !

Avélos, en rollers ou en canoë, à dos de cheval ou en rosalie, rendez-vous le dimanche 22 mai pour fêter les voies cyclables et navigables du Rhône !

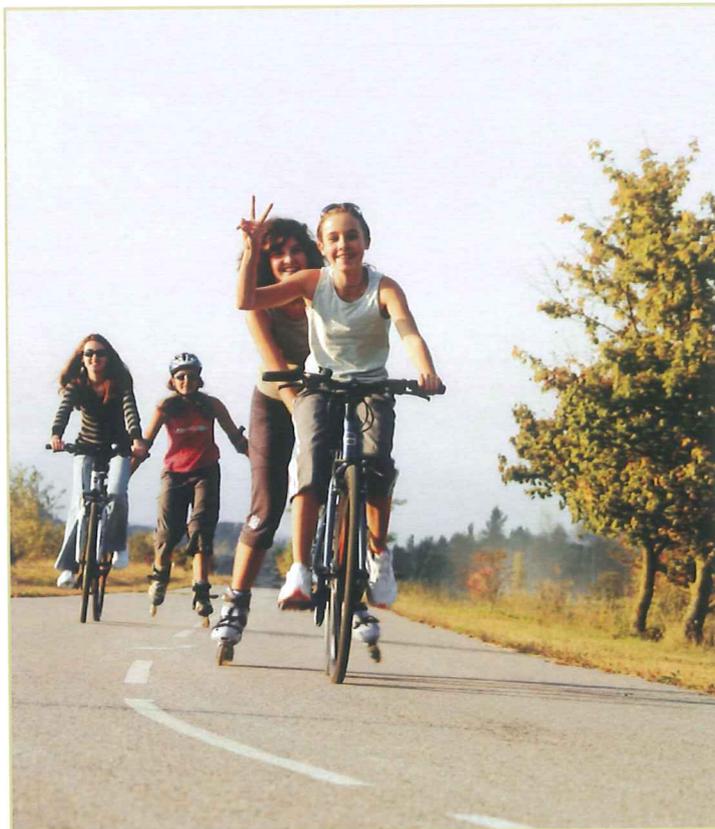
Au programme de cette journée placée sous le signe de la glisse et du deux roues, des vélos rigolos à essayer, un rallye entre Champagneux et Groslée, des jeux pour les enfants, des balades à cheval, en canoë, en karts à pédales et sur toutes sortes d'objets roulants non identifiés... un bol d'air printanier qui rime avec partie de plaisir !

Renseignements à l'office de tourisme Val Guiers, à Saint-Genix-sur-Guiers

tél. 04 76 31 63 16

valguiers.tourisme@wanadoo.fr

www.valguiers.com



Permanences du Centre polyvalent d'Actions Sociales

PONT-DE-BEAUVOISIN (Tél. : 04 79 44 53 85)

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistants Sociaux Conseil Général (TDS St-Genix) La Bridoire, Pont-de-Beauvoisin St-Béron, Belmont-Tramonet, Verel-de-Montbel, Pont-de-Beauvoisin Domessin, Pont-de-Beauvoisin	Colette GODINEAU-CHAUMON Marie-Laure RULLET Élisabeth GRANSARD	Sur RDV, tél. : 04 79 44 53 85
CRAM	Emmanuelle CARTON	Renvoyer vers le secrétariat au : 04 79 26 69 10
CRAM RETRAITE	Assistante Sociale de la CRAM RETRAITE	1 ^{er} mercredi du mois 9 h-12 h ou après-midi sur RDV : 3960
CPAM	Jeannine BERTHIER	Pont-de-Beauvoisin lundi et jeudi 9 h-12 h
MSA Assistante sociale	Émilie GEAI	lundi 9 h-12 h sans RDV les autres jours, possibilité de prendre RDV au : 04 76 37 04 52
- P.M.I. - Puéricultrices Protection Maternelle et Infantile - Liste des Assistantes maternelles St-Béron, Belmont-Tramonet, et Verel-de-Montbel - Liste des Assistantes maternelles La Bridoire, Domessin, et Pont-de-Beauvoisin	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT Nadine CARLET	Sur RDV, tél. : 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur RDV du 1 ^{er} au 3 ^e mercredi de chaque mois RDV le 1 ^{er} et 3 ^e mercredi de chaque mois
CAF de la Savoie		lundi 9 h-12 h
RSA permanences		Sur RDV : 0820 257 310 13 h-16 h le vendredi
OPAC Savoie	M. BURLET	lundi au vendredi 8 h-9 h

Numéros de téléphone utiles

POMPIERS	18	Allo SERVICE PUBLIC	
POLICE et GENDARMERIE	17	(renseignements administratifs)	3939
SAMU	15	Allo ASSEDIC	3949
URGENCE SAMU (portable)	112	ADMR - St-Genix-sur-Guiers	
CENTRE ANTI-POISON - Lyon	04 72 11 69 11	(Aide à Domicile en Milieu Rural)	04 76 31 72 48
PHARMACIE de GARDE (répondeur)	04 74 88 76 76	→ Aide aux personnes dépendantes	
HÔPITAL - Pont-de-Beauvoisin	04 76 32 64 32	→ Portage de repas	
MÉDECIN de garde (appeler la gendarmerie)	17	ADMR du Thiers au Guiers	04 76 31 25 60
INFIRMIÈRE - Belmont-Tramonet	06 20 02 11 43	→ Service d'aide à la famille	
TAXI - Belmont-Tramonet	06 09 30 86 06	PARISOLIDARITÉ - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 68 60
MAIRIE de BELMONT-TRAMONET	04 76 32 80 00	→ Aide aux personnes	
BIBLIOTHÈQUE « Montbel Auteurs » - Belmont-Tramonet	04 76 65 88 24	(alimentaire et matérielle, lien social...)	
ÉCOLE PRIMAIRE - Belmont-Tramonet	04 76 37 37 37	CCAS de Pont de Beauvoisin	04 76 37 00 40
ÉCOLE MATERNELLE - Verel-de-Montbel	04 76 37 23 58	→ Service de Soins infirmiers à Domicile	
COLLÈGE La Forêt - St-Genix-sur-Guiers	04 76 31 83 13	→ Service téléalarme	
LYCÉE PRAVAZ - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 10 10	ESPACE EMPLOI FORMATION	04 76 37 03 65
TRÉSOR PUBLIC - Pont-de-Beauvoisin	04 76 37 04 63	Pont-de-Beauvoisin	
DÉCHETTERIE - Domessin	06 25 72 93 04	Urgence EDF	0 810 333 338
DÉCHETTERIE - St-Genix-sur-Guiers	06 11 96 85 02	Urgence GAZ	0 810 433 038
		Accueil téléphonique EDF / GDF	04 79 75 70 10

Divers tarifs

Cantine Scolaire :

4, 20 € le repas

Garderie Scolaire :

1, 20 € le passage
Gratuité 3^e enfant

Location des salles de la Maison des Marronniers : (Habitants de la commune)

Salles	Journée	Journée suppl.	Matinée, Après-midi, Soirée
Grande salle	60, 00 €	30, 00 €	20, 00 €
Petite salle	35, 00 €	9, 50 €	12, 50 €
Cuisine Buvette	18, 00 €	9, 00 €	4, 00 €
Salle de réunion	25, 00 €	12, 50 €	12, 00 €

(Personnes extérieures à la commune)

Salles	Journée	Journée suppl.	Matinée, Après-midi, Soirée
Grande salle	150, 00 €	75, 00 €	50, 00 €
Petite salle	85, 00 €	42, 50 €	30, 00 €
Cuisine Buvette	45, 00 €	22, 50 €	10, 00 €
Salle de réunion	62, 00 €	31, 00 €	30, 00 €

Caution : Grande salle :
Petite salle :

500, 00 €
350, 00 €

Nettoyage : Complet des 2 salles :

Grande salle :
Petite salle :

50, 00 €
40, 00 €
32, 00 €

Habitant de la commune 50% du tarif ci-dessus

Vaisselle : Kit vaisselle pour 50 personnes : 15, 00 €

Énergie : Gaz, électricité, téléphone

Électricité : 0, 12 € le KW
Gaz : 5, 00 € le m³
Téléphone : 0, 15 € l'unité
Montant minimum : 8,00 €

Horaires d'ouverture au public

du SECRÉTARIAT de MAIRIE

Au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi : 13 h 30 – 17 h 00
Mardi : 8 h 00 – 12 h 00
Mercredi : 8 h 00 – 12 h 00
Jeudi : 16 h 00 – 19 h 00

Permanence Maire et Adjoint : Jeudi 18 h 30 – 19 h 30

Tél. : 04 76 32 80 00

Fax : 04 76 37 26 64

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Site : www.belmont-tramonet.fr

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE « Montbel Auteurs »

À l'étage du bâtiment mairie-école

Lundi : 16 h 00 – 18 h 00
Mercredi : 14 h 30 – 17 h 00
Samedi : 9 h 00 – 11 h 00
Tél. : 04 76 65 88 24



Construction

du



four



à pain

